

Valentigney

Infos

Ma ville bouge !

ville de **Valentigney**
www.valentigney.fr

N°165 - Décembre 2020

L'actu à portée de main !

Mensuel d'information municipale



Essais
d'instruments
de musique
(voir page 6)

Édito

**FAIRE
SOCIÉTÉ**

50 musiciens interprètent jazz et musique celtique !



Le scrabble fait son festival !
(voir page 5)



Du côté de
la Lueur des Contes !
(voir page 6)

Déterminer ce qui "fait société" c'est d'abord prendre en considération la qualité de la relation humaine avec autrui. A ce titre, le monde associatif mêle passions et rencontres pour, de manière désintéressée, nourrir ces échanges entre les êtres. Qu'il s'agisse d'un animal comme le chien et son maître ou un chef et son orchestre, une conteuse et son public, le dialogue est toujours bénéfique et permet de s'enrichir l'un l'autre comme le rappelait Antoine de Saint Exupéry : "si tu diffères de moi mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis."

Cette fraternité se décline par, notamment, le volet de la solidarité. A Valentigney, vous la trouverez auprès des acteurs tel le centre social qui, malgré le confinement a poursuivi ses dèj de l'insertion ou les services municipaux avec les élus qui iront tout au long de ce mois de décembre à la rencontre de nos aînés, porte après porte pour offrir non seulement un panier gourmand mais surtout, surtout, un sourire. Car le vrai sourire est ici : dans la relation entre les agents du service public ou les soignants et notre population ; chez nos commerçants, eux qui ont eu le plus à souffrir de ce confinement, un sourire est un trésor. Et c'est peut-être par ce sourire que peut donc éclore une société...

Philippe GAUTIER
Maire de Valentigney

Près de 200
adhérents
au Club
d'Education
Canine !



Zoom sur nos amis les bêtes

Ce mois-ci, votre Valentigney infos vous invite à découvrir les associations boroillottes qui travaillent au quotidien auprès des animaux et s'investissent pleinement pour leur bien-être et pour leur protection.

Le CECV, un club dynamique

Le Club d'Éducation Canine de Valentigney a vu le jour en 1953. C'est l'un des plus gros club du Grand Est et le plus important du Nord Franche-Comté. **Il compte près de 200 adhérents.** Christian Croizier en est à la tête depuis 15 ans. Le club compte 16 moniteurs, tous diplômés. Tous les dimanches matin, le club donne rendez-vous aux adhérents sur le terrain pour des séances d'éducation canine et d'école du chiot. Les chiots sont accueillis dès 2 mois et demi. Chaque année, une trentaine d'adhérents participe à des compétitions et concours nationaux.

Une offre très complète

L'obéissance

Cette discipline a pour objectif de permettre à tout propriétaire de chien de mieux comprendre son animal et de communiquer avec lui, à travers des exercices simples et accessibles à tous. Ces exercices permettent de créer une complicité avec son animal. Le chien doit montrer au cours de l'exercice sa disponibilité, sa souplesse à obéir aux commandements, son enthousiasme et sa rapidité dans l'exécution.

L'agility

L'agility est la discipline qui permet de bouger autrement avec son chien. C'est un jeu complice où maître et chien sont associés pour arriver au bout du parcours avec un minimum de pénalités dans un temps défini par le juge. Le maître n'utilise que sa voix et sa gestuelle, le chien est sans laisse ni collier. Discipline ludique par excellence dont la base reste la formation du maître et l'éducation du chien, l'agility est ouverte à tous. Ce jeu d'adresse allie éducation, com-

plicité, vélocité avec comme tous les jeux sportifs quelques règles. L'agility permet de se maintenir en forme et offre la possibilité d'échanger ses expériences sur les terrains.

La recherche utilitaire

Parmi les disciplines reconnues par la Société Centrale Canine et pour lesquelles sont organisés des concours, il y a la "recherche utilitaire". Cette pratique a deux objectifs principaux :

- Utilisation des capacités olfactives des chiens dans tous types de conditions topographiques, météorologiques et temporelles.
- Capacité physique dont l'aboutissement se situe dans l'atteinte de la réussite de l'équipe "maître-chien" face aux tracés auxquels elle se trouve confrontée.

Inspirée à l'origine par le pistage opérationnel des administrations, la recherche utilitaire est une école d'humilité qui trouve sa noblesse dans la capacité de l'équipe à comprendre et gérer ensemble les situations rencontrées au cours du travail.

L'IGP

L'"Internationale Gebrauchshunde Prüfungsordnung", comprenez Règlement International de Chiens d'Utilité est une discipline mondiale, dont les fondamentaux ont vu le jour outre-Rhin sous l'appellation de Schutzhund. En France, elle se pratique dans la plupart des clubs et entre dans de nombreux programmes de sélection des races autorisées à pratiquer des épreuves de mordant. L'IGP est une discipline exigeante. Il s'agit de faire évoluer le chien dans trois domaines distincts : le pistage, l'obéissance et les épreuves de mordant et de protection du maître. L'engagement du chien dans le sport doit être réalisé en fonction de ses prédispositions, performances et motivations.



Le Pistage Français

Cette discipline a pour but de mettre en valeur les qualités olfactives du chien. Elle se pratique en extérieur sur des terrains de pâture, de labour ou encore de petits espaces verts. La saison de pistage est effective entre la mi-août et le mois d'avril. En pistage il y a deux épreuves :

- La piste en libre : Le chien évolue seul sur la piste (le maître reste au piquet de départ) ; il ne peut pas se faire aider de son maître (toute intervention est pénalisée) ; il est totalement autonome dans son travail. Son rôle est de rapporter l'objet qui se situe en bout de piste (400 pas ou 600 pas selon le niveau).
- La piste en trait de limier : Le chien est muni d'un harnais. Il est accompagné de son maître qui le suit au bout d'une longe de 10 m ; il doit rester silencieux. Son rôle est de rapporter à son maître (qui le suit) 3 objets déposés à des endroits différents sur la piste. Il doit également déjouer les pièges mis sur la piste (1 à 3 fausses pistes). Après avoir effectué 900 à 1100 pas, l'équipe arrive en fin de parcours. L'arrivée est composée de 3 personnes (le traceur, le juge et le comparse). Situé à 35 pas de ce groupe, le maître va lâcher son chien et lui demander de désigner (en aboyant) le traceur de la piste en se plaçant au plus près de celui-ci ; il doit aboyer montrant ainsi au juge que c'est cette personne qui a bien fait la piste.

L'éducation du chien

Une friandise placée dans la main du maître permet de placer le chien dans différentes positions. Il ne reste plus qu'à prononcer le mot qu'il conviendra de répéter souvent pour que le chien l'apprenne. Il prendra ensuite cette position à chaque fois que l'on répètera ce mot pour peu que la récompense y soit associée suffisamment longtemps. Cette méthode douce permet d'éduquer sans conflit tous les chiens, quel que soit leur caractère (craintif, agressif, dominant). On peut aussi récompenser le chien à chaque fois qu'il adopte un comportement souhaité.

A l'école du chiot

L'école du chiot a pour but d'éveiller le chiot, de lui ouvrir l'esprit, de lui apprendre à supporter les stress qu'il subira dans son existence, de répondre correctement à quelques ordres simples en s'amusant avec son maître. Dans la méthode utilisée, on respecte l'animal, on établit une complicité avec lui, on fait preuve d'empathie pour essayer de le comprendre. Ce nouveau concept révolutionne totalement la pédagogie canine, car ce n'est plus l'homme qui oblige l'animal à se mettre à son niveau, c'est lui qui se met au niveau de celui-ci. Les séances de l'école du chiot sont ludiques. Les maîtres s'amusent autant que leurs chiots et les apprentissages sont ainsi facilités grâce au jeu.



Plus d'infos

Club d'Éducation Canine - Tél. 03 81 37 26 95 ou club@cecv Valentigney.fr
http://cecv Valentigney.fr/

Un cadre remarquable pour le centre équestre

Le centre équestre de Valentigney est l'un des plus beaux de l'est de la France. Les installations sont idéales pour la pratique de l'équitation. Il se compose d'une ferme, de deux manèges, deux carrières, d'un terrain de cross et de plusieurs dizaines de boxes. Le tout, sur un magnifique domaine d'une quarantaine d'hectares.

Activités pour tous

Le centre propose de nombreuses disciplines parmi lesquelles : les concours hippiques complets, l'équitation de

loisirs ou encore la très impressionnante voltige équestre... Les activités sont ouvertes aux adultes et aux enfants à partir de 4 ans. La pratique de l'équitation est accessible au plus grand nombre grâce à une cavalerie adaptée selon les niveaux et les âges. Une adaptabilité déclinée pour les scolaires, les structures de loisirs et



A noter Le centre équestre de notre ville, avec l'appui de la municipalité, organise des compétitions. Ces dernières mettent en valeur le cadre et les installations et associent Valentigney à cette image de compétitivité.

Plus d'infos : Centre équestre - Tél. 06 08 30 07 16

les personnes handicapées. Les structures de la ville et des alentours y sont accueillies pour découvrir le monde de l'équitation, faire des promenades en calèche, à poney, des randonnées... En parallèle de cette pratique de loisirs, le centre équestre accueille les montures de propriétaires en pension ou demi-pension.



© LPO Groupe local du Pays de Montbéliard



La LPO agit pour la biodiversité

Forte d'un siècle d'engagement avec un réseau d'associations locales actives dans 83 départements, la Ligue pour la Protection des Oiseaux est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France. Elle œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Protection des espèces

La LPO met en œuvre des plans nationaux de restauration d'oiseaux parmi les plus menacés de France, coordonne des programmes européens de sauvegarde d'espèces et gère

la réintroduction d'oiseaux menacés. L'association accueille chaque année des milliers d'oiseaux blessés, tombés du nid ou mazoutés dans ses centres de sauvegarde.

Préservation des espaces

La LPO est l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels. Elle offre l'opportunité aux particuliers, aux associations et aux collectivités d'inscrire leurs terrains

dans le réseau des Refuges LPO, premier réseau français de jardins écologiques en faveur de la biodiversité. **C'est ce qu'a fait la Boroilotte, Anne-Lise Peugeot, vice-présidente de la LPO Franche-Comté et coordinatrice refuges LPO.** A ce jour, plus de 33 000 refuges ont vu le jour. Grâce à ce réseau, il est possible d'accueillir la faune et la flore, tout en apprenant à réduire son impact sur l'environnement.



Pour en savoir plus, contactez la Ligue pour la Protection des Oiseaux Franche-Comté au 03 81 50 43 10 ou le groupe local de Montbéliard : lpo25pm@laposte.net

Le quartier des Buis poursuit sa mutation

Dans le cadre de la rénovation urbaine, la ville de Valentigney a lancé le mois dernier la démolition par grignotage du bâtiment situé 27 rue Armand Peugeot, aux Buis. Cette technique de démolition permet de restreindre le périmètre de sécurité autour du chantier. La rénovation urbaine du quartier des Buis passe par des démolitions bien sûr mais

aussi par des réhabilitations et des reconstructions avec des pavillons ou des petits immeubles collectifs. La tour située 27 rue Armand Peugeot, datant de 1968, composée de 10 étages et de 40 logements n'était plus occupée depuis plusieurs mois. Les dernières familles qui y résidaient ont été relogées dans le parc immobilier du bailleur Néolia. Les engins de

démolition sont donc entrés en action début novembre sous l'œil des élus boroillots, des responsables de Néolia et des habitants du quartier. Le terrain sur lequel la tour était bâtie, va être transformé en espace vert pour offrir aux riverains un cadre agréable et une vue dégagée. Le coût total de cette opération de démolition s'élève à 549 485 €.



Bois d'affouage

La ville propose aux habitants de Valentigney de faire un lot de bois de chauffage dans les bois communaux. Il est proposé trois catégories de lots de bois :

- 4/5 stères
- 8/10 stères
- Plus de 10 stères

Les personnes intéressées doivent en faire la demande auprès des services

techniques de la mairie, donner leurs coordonnées et préciser le nombre de stères choisi.



Renseignements : services techniques
Tél. 03 81 36 25 01



Les obligations de la ville

Concernant les routes, la ville sale uniquement les axes principaux et les voies présentant des particularités (relief...) afin de préserver l'environnement. Toutefois, l'ensemble du

réseau routier sera déneigé. La ville se doit d'assurer le déneigement des trottoirs au droit des bâtiments, des services et des places publiques. Elle doit également déneiger les trottoirs au centre-ville afin de faciliter l'accès aux commerces ainsi que les espaces partagés (cycles, piétons).

Neige mode d'emploi

La neige a fait son apparition et vient agrémenter cette fin d'année de son joli manteau blanc. Voici quelques conseils afin de circuler le plus facilement possible et dans de bonnes conditions de sécurité en cas de neige.

Les obligations des riverains

Elles sont fixées par un arrêté du maire et **imposent aux riverains le déneigement des trottoirs au droit de leur habitation** afin de laisser un passage suffisant pour la circulation piétonne en toute sécurité. Il est également interdit de repousser sur la rue les neiges ou les glaces provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Enfin, il est interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

Quelques recommandations supplémentaires

Afin de faciliter le travail des agents municipaux qui entretiennent la ville, il est souhaitable que les riverains garent leurs véhicules dans les cours des maisons et non le long de la chaussée. Lorsque cela n'est pas possible et que la rue est étroite, il est recommandé de garer tous les véhicules du même côté afin de faciliter le passage des engins de déneigement.

Vie de la commune : participons !

Les comités consultatifs sont des instances d'information, de consultation et de réflexion sur des sujets variés concernant la vie de la commune (Finances, Politique de la ville et Jeunesse, Urbanisme, Développement économique, Action sociale et Solidarités, Education, Sports et Vie associative, Culture, Travaux et Développement durable écologie). A titre d'exemple, le comité consultatif urbanisme est composé d'élus et d'habitants. Il participe à la réflexion sur les

projets d'urbanisme, d'aménagement et de cadre de vie sur le territoire communal. Il peut être amené à formuler des avis sur les programmes d'aménagement structurants de la commune dans son domaine de compétence. C'est un organe d'écoute, d'échange et de proposition entre élus municipaux et la société civile. Le comité émet des avis, des recommandations, des vœux. Ils sont formalisés par écrit et transmis aux conseillers municipaux. Le conseil municipal reste sou-

verain des décisions qu'il prend après avis éventuel du comité consultatif. Si vous souhaitez participer à ces comités consultatifs, il est possible de vous inscrire auprès du secrétariat général en mairie.



Contact

secrétariat général
Tél. 03 81 36 25 17
ou contact@valentigney.fr



Un pas vers l'égalité

Le Centre Social, à travers le Collectif Mixité Egalité et en partenariat avec la MJC Saint Exupéry d'Audincourt a participé au festival de la citoyenneté organisé depuis 20 ans maintenant. Dans ce cadre, l'association d'éducation populaire nationale Olympio a réalisé cinq interventions sur le thème de l'égalité filles/garçons auprès d'une centaine d'élèves de CM1 et CM2 de l'école Donzelot. Les interventions interactives ont pris la forme d'une projection intitulée "Tchao Tarzan", le carnet de voyage drôle et humoristique d'un couple de jeunes gens militants pour l'égalité hommes-femmes.

Ces séances ont visé plusieurs objectifs :

- S'interroger sur la place de la mixité et de l'égalité entre filles et garçons.
- Combattre les stéréotypes de sexe.

- Favoriser le vivre ensemble. Ces interventions rejoignent celles du Collectif Mixité Egalité du Pays de Montbéliard porté par le Centre Social. Ce Collectif est un espace d'échanges, de réflexion et d'actions sur les questions d'égalité femmes-hommes. Il rassemble des professionnels de l'éducation populaire, du travail social, de l'accès aux droits, de l'insertion professionnelle et de l'Éducation Nationale dont il a d'ailleurs obtenu l'agrément. Le Collectif a pour but de capitaliser les actions, de réfléchir à de nouveaux projets, de mutualiser les expériences à l'échelle de l'Agglomération du Pays de Montbéliard, en combattant les stéréotypes dès le plus jeune âge au sein de l'école avec les parents et en lien avec les acteurs de proximité.



En savoir plus

Centre Social - Tél. 03 81 36 12 81



L'action "Les déj' de l'amitié et de l'insertion" a été mise en place il y a déjà quelques années par le Centre Social de Valentigney. Elle vise, entre autres, à favoriser le lien social, améliorer les conduites alimentaires et valoriser la fonction sociale de l'alimentation

comme outil d'insertion. En cette période si particulière liée à la crise sanitaire, les "déj'" ont tout de même pu avoir lieu dans le plus strict respect des consignes sanitaires : nombre de participants limité à 6, aération régulière de la salle, distanciation sociale,

lavage régulier des mains, port du masque en permanence. Pour pouvoir faire participer tous les bénéficiaires inscrits, les animatrices ont organisé 2 ateliers par semaine (jeudi matin et vendredi matin) au lieu d'un seul précédemment.



A noter

Durant toute la période de confinement, le Centre Social a maintenu la distribution de colis alimentaires via les assistantes sociales de la CAF et du Doubs, aux familles qui en avaient besoin.

Plus d'infos : Centre Social - Tél. 03 81 36 12 81

Lumière sur les droits de l'enfant



A noter

Afin de poursuivre son engagement et son investissement auprès des enfants, la ville de Valentigney a proposé sa candidature pour obtenir une nouvelle fois le label "Ville amie des enfants" pour les 6 prochaines années.

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, plus de 50 villes, dont Valentigney, se sont illuminées en bleu le 20 novembre dernier. La journée mondiale de l'enfance est un temps fort du partenariat entre les collectivités territoriales et l'UNICEF. Le 20 novembre 1989, les dirigeants de la planète s'engageaient à construire un monde digne des enfants en signant la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Une promesse a été faite à chaque

enfant : *vous avez droit à la santé, à l'éducation et à la protection. Vous avez le droit de faire entendre votre voix. Vous avez droit à un avenir.* Depuis cette ratification, le 20 novembre est devenue une journée mondiale de l'enfance. C'est l'occasion pour l'UNICEF et les villes amies des enfants de porter des messages forts en faveur de l'enfance et de sensibiliser le grand public à cette cause importante.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne

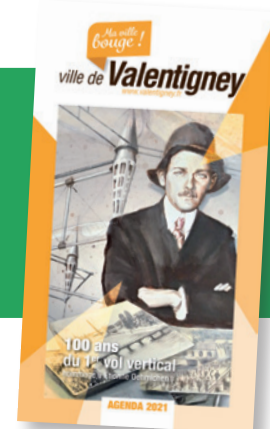
travaillent pas (étudiants, retraités...) Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue. A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du ter-

ritoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs : les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Une enquêtrice de l'Insee, prendra contact avec les personnes des logements concernés entre **le 14 décembre 2020 et le 9 janvier 2021**. L'enquêtrice sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Nouvel agenda 2021

L'agenda 2021 contenant toutes les informations pratiques de notre ville va être distribué dans les jours à venir dans les boîtes aux lettres. Pour les personnes qui ne l'auront pas reçu ou qui souhaiteraient obtenir un exemplaire supplémentaire, vous pouvez vous le procurer à l'accueil de la mairie aux horaires habituels d'ouverture (dans la limite des stocks disponibles).





Un naturopathe s'installe à Valentigney

Jean-Raphaël Séjournet, naturopathe, a ouvert son cabinet dans notre ville début 2020, au 5 rue Viette. Son objectif est d'accompagner sa clientèle sur le chemin du bien-être.

L'UNESCO la considère également comme une médecine traditionnelle. La naturopathie, basée sur le pouvoir d'auto guérison du corps vise à équilibrer l'organisme par des méthodes naturelles. Elle connaît une forte progression et s'impose dans le domaine des "médecines non conventionnelles". La naturopathie prend en considération tous les aspects de la personne et cherche à agir, non pas sur le symptôme, mais sur la cause. Elle contribue ainsi à la promotion d'une santé globale et durable, sans jamais se substituer à la médecine conventionnelle. Elle s'inscrit en parfaite complémentarité avec d'autres pratiques sanitaires, médicales et paramédicales.

Les bienfaits

La naturopathie participe à améliorer le bien-être de chacun et agit sur :

- Le sommeil et le stress.
 - Les défenses immunitaires.
 - La fatigue, la baisse de moral.
 - Les maux de l'hiver, la gorge sensible, le nez bouché.
 - Les allergies.
 - Les difficultés digestives.
 - Le confort féminin, le cycle menstruel.
 - La peau.
 - La perte de poids ...
- A cette fin, en complément des piliers de la naturopathie que sont l'alimen-

tation, le mouvement et l'oxygénation, ainsi que la gestion des émotions, Jean-Raphaël Séjournet propose des techniques naturelles de bien-être telles que : la réflexologie plantaire, la phytothérapie, l'aromathérapie, la gemmothérapie, les fleurs de Bach, la gestion du stress, l'aide au sevrage tabagique... Son accompagnement prend la forme de conseils individuels. Il se construit à partir des interactions qui existent entre les plans physique, mental, émotionnel et spirituel de la personne.

Qu'est-ce que la naturopathie ?

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, "la naturopathie est un ensemble de méthodes de soins visant à renforcer les défenses de l'organisme par des moyens considérés comme naturels et biologiques." L'OMS la classe comme troisième médecine traditionnelle mondiale, après les médecines chinoises et ayurvédiques.



Chaque année, la ville de Valentigney offre un cadeau à ses seniors. En raison de la situation sanitaire que connaît notre pays, la distribu-



En pratique

Consultation sur rendez-vous au 06 10 96 15 36
ou par mail jr.naturopathie@gmail.com
Plus d'infos : www.jrnaturopathie.com

Un cadeau pour nos aînés

tion prévue début décembre aux Longines n'a pu avoir lieu. Toutefois, afin que nos aînés puissent bénéficier de leur cadeau, le CCAS et la

municipalité ont mis en place la livraison à domicile. Celle-ci s'effectuera jusqu'à la mi-janvier.



Consommation : votre avis compte !

Afin de répondre au mieux aux attentes des Boroillots en termes de consommation, le service Développement économique lance une grande enquête. Pour participer, rendez-vous sur le site internet de la ville : www.valentigney.fr Nous vous remercions par avance de votre participation.

Le scrabble fait son festival

Le club boroillot Valent' Scrabble a marqué le monde du scrabble français, en organisant fin octobre au pied levé le dernier festival d'avant "reconfinement", à la salle Georges Jonesco. La présence d'environ 80 joueurs, dont une partie des meilleurs joueurs français, voire mondiaux, a donné entière satisfaction. Grâce à la mobilisation d'une partie des licenciés du club, des services municipaux concernés et le soutien de la ville, joueurs, arbitres et ramasseurs ont pu se retrouver dans des conditions sanitaires idéales en cette période si particulière.

Un rendez-vous réussi

Quatre tournois se sont déroulés : un en scrabble classique, la formule que vous jouez peut-être chez vous et trois en formule duplicata qui permet de mettre tous les joueurs dans les mêmes conditions (même tirage, même grille, même temps de recherche). Toutes les photos, parties et classements sont disponibles sur le site du club. Ce dernier n'a pas ménagé ses efforts et a favorisé le partenariat avec le com-

merce boroillot pour les repas, les cadeaux communs gustatifs, les paniers de produits régionaux pour les vainqueurs. Une première expérience qui est certainement le début d'une nouvelle aventure... tout comme cette nouvelle initiative, en partenariat avec le CCAS et le Centre Social qui permettra dès que la situation s'améliorera, de faire jouer des aînés et des jeunes, dans le cadre d'une action intergénérationnelle (cf. Valentigney infos de novembre).



A noter

Même en période de confinement, les amateurs de scrabble continuent de jouer grâce au monde virtuel qui permet malgré tout de garder un lien social. Le club accueille des joueurs de tous niveaux et de tous âges, il suffit simplement d'aimer jouer. Alors, n'hésitez pas à le contacter.

Contact : Anne Albini - Tél. 06 86 65 53 18
Plus d'infos : valentscrabble.jimdo.com



Sylvain RAVOT Samson Gauthier Tessier HOULLON

Du côté de la Lueur des Contes

Le 3 septembre dernier, sous les marronniers de la cour de la Maison des Contes en Est, Mapie Caburet dévoilait le programme alléchant de cette saison 2020-2021. Depuis, la situation sanitaire a nécessité des aménagements et des reports, mais l'équipe de "A la Lueur des Contes" met toute son énergie pour que les contes et le spectacle vivant puissent être présents en cette période si particulière. Petit retour sur les rendez-vous proposés...



- Le 29 septembre, le public avait rendez-vous avec la conteuse Nathalie Leone à la salle Jonsco pour le spectacle "La vie est un alphabet dans le désordre".
- Le 6 octobre, le projet "Contes et mémoires", initié par le CCAS à destination des seniors de la commune a pu débuter à la Maison des Contes en Est avec le spectacle "Les dits du pain" de Mapie Caburet. Dans le strict respect des règles sanitaires, 11 personnes ont eu le grand plaisir d'y participer.
- Au cours du mois d'octobre, les conteurs de l'association se sont

donnés rendez-vous à la Maison des Contes pour une semaine de résidence. Ils nous concoctent probablement quelque chose en commun... !

- Le 4 novembre, la conteuse Sabah Maach est allée à la rencontre des enfants du multi-accueil Lou Bot-têt pour son spectacle "Au clair de lune". Ce spectacle, initialement prévu à la Maison des Contes, a pu être déplacé à la crèche pour le plus grand bonheur des petits et de la conteuse.

A la Lueur des Contes étant dans l'impossibilité de vous accueillir dans sa jolie maison pour le moment, ses conteurs viennent à la rencontre des Boroillots autrement :

- Comme lors du confinement de printemps, le Relais Assistantes Maternelles de Valentigney a fait appel aux conteurs pour des moments de conte en visioconférence à destination des tout-petits.
- Le projet "Contes et mémoires" avec le CCAS continue avec le collec-

tage des mémoires de nos aînés. Les personnes qui se sont portées volontaires reçoivent un conteur à leur domicile pour lui faire part de leurs souvenirs, de la vie à Valentigney autrefois... Ces récits donneront naissance à un spectacle en 2021.

Enfin, l'équipe de "A la Lueur des Contes" se projette et vous prépare une superbe deuxième édition du Merveilleux Festival pour février prochain. Au programme, des spectacles et des ateliers destinés aux familles autour des contes et de l'imaginaire... Une formidable occasion pour se retrouver !



Belle énergie de l'Harmonie

L'Harmonie et son école de musique on fait leur rentrée en septembre dernier. L'orchestre avait pris les devants en organisant ses premières répétitions dès le mois de juillet sous la forme d'un roulement d'effectif partiel avec un point d'orgue collectif au mois d'octobre. L'ensemble des 50 musiciens a enfin pu se retrouver pour peaufiner l'élaboration du concert d'hiver. Malheureusement, l'Harmonie ne sera pas en mesure de proposer ce concert prévu le 31 janvier. Néanmoins dans la mesure du cadre légal et des contraintes sanitaires en application à ce moment-là, le président Claude Carrara, le directeur Frédéric Jalmain et tous les musiciens se réjouissent de pouvoir vous retrouver pour un concert de printemps le **samedi 10 avril à 20h30**, à la salle Jonsco. Au programme un concert jazz et musique celtique, qui avec le retour des beaux jours, ne saurait manquer d'apporter gaité, joie de vivre et réenchantement. L'Harmonie prépare cette possibilité du mieux possible dans un contexte exceptionnel, et s'efforce d'appréhender avec optimisme les semaines à venir.



Du côté de l'école...

L'école de musique, quant à elle, même si elle continue à garder le contact avec tous par voie numérique, a aussi subi les assauts de cette crise en termes d'activités et de recrutement d'élèves, ce qui peut affecter l'orchestre à plus ou moins longue échéance. C'est pourquoi il a été décidé, dès que les conditions sanitaires le permettront, de proposer par Frédéric Jalmain et son équipe pédagogique des essais d'instruments.



Tous ceux qui le souhaitent pourront découvrir gratuitement (sous la forme de trois séances d'essai) les instruments enseignés, avec la possibilité de s'inscrire en cours d'année. Disciplines enseignées : éveil musical, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor, tuba, hautbois, basson, percussions ... **Ouvert aux enfants à partir de 5 ans et aux adultes.**



Plus d'infos 03 81 34 37 42 et sur harmonie.valentigney.free.fr

- **Du 14 décembre 2020 au 9 janvier 2021** : enquête Insee sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.
- **Mardi 26 janvier** : spectacle "Rick le cube #3" dans le cadre du Molokids, salle Jonsco. *Horaires et tarifs à déterminer.*
- **Du 3 au 10 février** : le Merveilleux festival de l'association "A la lueur des contes".
Contact : A la Lueur des Contes
Tél. 06 85 55 08 88
- **Mercredi 24 février** : conseil municipal à 19 h 30. Lieu à définir en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.



La municipalité
vous souhaite
à toutes et tous
de belles fêtes
de fin d'année.

Prenez soin de vous
et de vos proches.

- Les courriers envoyés en mairie sont à adresser d'une manière impersonnelle à
M. le Maire, Hôtel de Ville - Place Émile Peugeot - BP 79 - 25702 VALENTIGNEY cedex.
- Ouverture de la mairie au public :**
 - du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
 - les 1^{er} et 3^e samedis de 9 h à 12 h, exclusivement pour le service état civil ;
 - **Réservation de salles municipales : mardi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h, en dehors des vacances scolaires.**

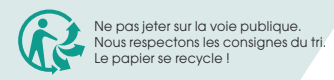
Espace Emploi Sud
• Pôle Multiservices, 14 bis rue Gustave Courbet à Valentigney Tél. 03 81 36 12 80
Ouvert à tous sans rendez-vous : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 17 h

www.valentigney.fr

Courriel : contact@valentigney.fr

• Mairie standard	03 81 36 25 00
• Police municipale	06 08 90 80 40
• Services techniques	03 81 36 25 01
• Centre Technique Municipal	03 81 37 70 40
• CCAS	03 81 36 25 02
• Urbanisme	03 81 36 25 03
• Fêtes et cérémonies	03 81 36 22 55
• Service des sports	03 81 36 25 04
• Service éducation	03 81 36 25 05
• Service culture	03 81 36 25 36
• Service communication	03 81 36 22 42
• Archives municipales	03 81 36 22 53
• Pôle multiservices	03 81 36 12 80
• Médiathèque	03 81 37 98 98
• Bibliothèque annexe	03 81 35 09 54

► Bulletin d'information municipale ► N° 165 ► Décembre 2020
► Directeur de la publication : Philippe Gautier
► Rédaction : Karima Kabouss ► Responsables de la communication : Arnaud Pavillard - Armando Lopes
► Photos : fonds Ville et associations, le Club photo, sauf mention contraire ► Conception : itka 03 84 54 61 55
► Impression : Schraag Imprimerie - Trévenans ► Dépôt légal : 1282-7630 ►



Remerciements à Web TV Nord Comtoise d'avoir offert le spot à nos commerçants.

VALENTIGNEY SOUTIEN SES COMMERÇANTS
le vrai sourire est ici !

En consommant chez vos commerçants et artisans locaux, vous choisissez : l'accueil, la proximité, le conseil et le professionnalisme.

ville de Valentigney

Ils sont le poumon d'une ville : ensemble, soutenons les commerçants et artisans Boroillots

Retrouvez vos commerçants sur notre page Facebook. Ils vous en disent plus sur le site "jaidemescommerçants.fr".